Côte d'Azur habitat

1er bailleur des Alpes-Maritimes depuis 1923

OFFRE D'EMPLOI

CHARGÉ DES FINANCES SPÉCIALITÉS CHARGES LOCATIVES

H/F

Au sein de la Direction Financière, vous êtes placé(e) sous l'autorité du Chef du service Fournisseurs et Charges.

À propos de nous

1er bailleur des Alpes-Maritimes depuis 1923, Côte d'Azur Habitat compte environ 450 employés, et représente plus de 21 000 logements et 50 000 personnes logées dans 90 communes.

Nos forces

- La diversité et l'expertise de nos métiers
- L'ambition de nos collaborateurs
- Notre volonté d'innovation constante et la modernisation de nos pratiques
- Notre présence sur l'ensemble du territoire azuréen

Nos avantages

- Titres restaurants
- Mutuelle de groupe
- Prévoyance de groupe
- Intéressement
- Prime individuelle annuelle
- Prime vacances
- Vacances modulables

Profil

- Titulaire d'un Bac +2 dans le domaine de la gestion ou profession immobilière avec une expérience significative dans le métier des charges locatives et leur régularisation annuelle, chez un bailleur ou un syndic, serait appréciée.
- Organisé(e), vous avez une capacité d'analyse et faites preuve d'une rigueur dans le traitement des dossiers.
- Doté(e) d'un bon sens relationnel, vous faites preuve d'un esprit d'équipe.
- Vous avez également une bonne maîtrise des outils bureautiques et notamment Excel.
- Vous avez un attrait pour l'informatique et le traitement des données dématérialisées.

- Localisation : Nice
- Type de contrat : CDD 6 mois
- Début : dès que possible
- Rémunération : 1950-2300 € brut

Missions

Vous avez pour missions principales :

- Traiter les réclamations des locataires en lien avec les charges à l'appui des factures et documents mis à disposition,
- Pour les résidences en copropriétés, il est demandé d'établir les tableaux de répartition des charges entre nature récupérable ou non récupérable auprès des locataires,
- Contrôler et saisir les consommations individuelles d'eau,
- Générer les calculs et les décomptes individuels de charges des locataires,
- Analyser les variations des postes dépenses récupérables par rapport aux années précédentes.